

CARTE BLANCHE
de Philippe DE KEYSER
Magistrat suppléant honoraire
Avocat
Médiateur familial
Le 04/04/20

Il y a eu les épidémies de la peste, du cholera, de la pneumonie
Toujours il a été trouvé des vaccins par PASTEUR le Docteur KOCH
FLEMING a découvert le moyen d'enrayer l'infection des bactéries par la péniciline.

Nous avons tout un arsenal dans les laboratoires et les universités.
Mais nous sommes bloqués
L'omerta règne

Le monde diplomatique stigmatise les carences des politiques des groupes pharmaceutiques et les laboratoires. Si l'origine du virus reste inconnue il existe un flou scandaleux sur le testing les mesures efficaces à prendre la distanciation les masques. Ce flou existe et c'est voulu sur les sanctions administratives communales.

En attendant grâce aux médias une nouvelle pandémie est mondialement apparue la sinistrose.
Quand on sait que la peur a été le moteur dominant de la prolifération des religions et des fascismes il convient de faire la révolution.

La révolution douce est celle qui consiste à accepter les instants de bonheur de la société actuelle qui fait arrêt sur image qui cherche à vivre l'instant présent.
Plus questions de courir la planète vendre des parquets
Plus question de se goinfrer même si c'est au best of le Greenz biobar
Plus question de sortir les nuits à NIVELLES ou à MUNICH à l'englisher garten
Plus question d'aller au bordel
Plus question de courir les opéras les festivals de musique les théâtres les cinémas
Plus question de multiplier les drink les afetr work les apéros les BBQ

Quel bonheur enfin les plaisirs simples comme lorsque j'étais petit la radio la TV
Avec un sus les auvio de la RTBF les interviews de l'actrice belge Jacqueline BIR sur you tube
Et les espaces verts déserts et ensoleillés de cette fin de carême.

Puis et puis il y a tous ceux qui veulent exclure de leur vie
les enfants, les parents les proches qui polluent parce qu'ils se nourrissent de manière compulsive du covid 19 pour s'en rendre malade avant de savoir s'il sont porteurs ou infectés
à l'aide graphique et de projections de nombre de morts.

Respecter les règles du confinement c'est comme arrêter de boire c'est comme maigrir, il y a des contraintes mais cela est possible pourvu qu'on y trouviez plaisir

C'est cela le truc : prendre le temps et prendre son pied

Si tu veux arrêter de pleurer n'achète plus de kleenex

Il y a ceux qui comme Olivier et son papa se nourrissent de la pleine conscience et de la méditation et du sport et veillent à se faire à manger marmiton

Les moyens sont légions mais y avons-nous pensé lorsque le virus dormait encore ?
C'était avant

Mais avant que faisons nous de notre vie ?

On n'avait pas pensé que la mort pouvait s'insinuer dans notre corps dans celui de nos proches de nos médecins de nos infirmières ?

Mais avant elle était bien présente la mort
Dépression, burn out vous ne vous rappelez pas ?

C'était un criminel en série le système capitaliste à la dérive

On n'était plus libre le net nous avait ligoté la recherche du profit était devenue notre obsession changer, acheter, courir, se dépenser par trois ou quatre boulots ou engagements par couple, deux trois voitures le nouveau vélo électrique, les enfants en garde alternée, la maîtresse, l'amant, et les vols pas cher.

Avant c'était les corons : « au Nord c'était les corons » de Pierre Bachelet) mais c'était au XIX e siècle dans les charbonnages. Y – t il si longtemps les sites de MARCINELLES et du BOIS du LUC ,

Tous nous le disaient nous allions à la vitesse grand V vers la mort, vers le désastre avec une société basée sur la corruption, le profit, l'argent, la consommation.

Crise climatique / crise alimentaire due aux pesticides MONSANTO

(<https://www.cancer.be/le-cancer/risques-possibles/les-dangers-des-pesticides>)

Crise morale le XXIe siècle sera éthique ou ne sera pas disait MALRAUX

Actuellement tous les secteurs qui fonctionnaient sur l'innovation technologique et l'obsolescence préprogrammée comme les articles ménagers la HI FI la téléphonie et tous les outils technologiques et toutes les entreprises de transformation à l'exception évidemment de MICROSOFT FACE BOOK sont impactés et beaucoup ne se relèveront pas.

Les aides par milliards d'EURO de la Banque mondiale et de la FMI

(Le **Fonds monétaire** international (FMI) est une institution internationale regroupant 189 pays, dont le but est de « promouvoir la coopération **monétaire** internationale, garantir la stabilité financière, faciliter les échanges internationaux, contribuer à un niveau élevé d'emploi, à la stabilité économique et faire ...)

ne sera pas suffisante.

Le secteur automobile a perdu 38 % ce 03/04/2020 en Allemagne. Mercedes-Benz a reçu aide de la banque.

Le secteur alimentaire est en baisse après les courses folles pour stocker les essuyeurs de m... papier Q des premiers jours

Le secteur des achats par le net performe AMAZON engage 1800 personnes aux STATES (le monde diplomatique)

PROXIMUS VOO ORANGE SFR BOUYGUES engrangent des bénéfices colossaux.

Ils ont un monopole

Par contre il y a une guerre au niveau des respirateurs / des vaccins / des masques / des blouses. Le secteur pharmaceutique se prépare mais doit régler les luttes entre les lobby de même pour les universités et les chercheurs et les laboratoires il sont en guerre et tout est bloqué car les gouvernants n'homologuent rien. Etant corrompus ils font monter les enchères pour en ramasser le plus.

Il existe une faute des médias à l'exception de l'éditorialiste du SOIR par exemple.

Aucun média ne révèlent les causes de l'organisation de la pénurie et n'exigent pas une commission d'enquête et une démission de la ministre fédérale de la Santé Magda DE BLOCK. Comment la virer pour incompetence. Les parlementaires se partagent tous le gâteau.

Oui nous devons faire la révolution en douceur avec le cœur et comme dit le Professeur CYRULNICK dans la résilience.

Venons en à la JUSTICE aux POUVOIRS SPECIAUX et AU CONFINEMENT

Monsieur le Bâtonnier de Barreau des avocats du Brabant Wallon a publié le présent avis le 30/03/2020
le principe de la représentation des justiciables par leur avocat doit être privilégié en toute matière, y compris correctionnelle.

Le gouvernement a en projet un arrêté royal lequel prend des mesures visant à réguler les comparutions des détenus pour lutter contre Covid-19.

Il serait décidé que le prévenu n'est pas tenu de comparaître tant au niveau de l'instruction devant la chambre du conseil et devant la chambre des mises en accusation que devant les chambres correctionnelles.

Pour les raisons sanitaires que nous connaissons il pourrait être organisé des audiences où la vidéo conférence permettrait que les débats se fassent dans deux salles distinctes.

Comme les Palais sont vides des places sont disponibles.

Il pourrait être utilisé des salles d'audience plus grandes où les contacts peuvent se faire avec une distance prophylactique telle la salle de la Cour d'ASSISES.

Il y a également à se positionner sur la présence des avocats dans le cabinet du Juge d'Instruction.

En Belgique, le suspect qui est amené devant le juge d'instruction n'a pas droit à une concertation préalable, sauf si elle n'a pas eu lieu auparavant. On peut se demander si cela est compatible avec la jurisprudence de la CEDH, mais en outre, l'interrogatoire devant le juge d'instruction a une toute autre finalité qu'un interrogatoire de police. Cela exige une tout autre stratégie de procédure, ce qui semble exiger dans une certaine mesure un conseil (sur la double finalité de l'interrogatoire) et une concertation entre le suspect et l'avocat à propos de cet interrogatoire.

Il y a également à se positionner sur la présence dans les prisons. Nous ne connaissons aucune entrave mais les détenus sont vus dans des parloirs qui ne permettent pas le respect des exigences prophylactiques.

Enfin au niveau des audiences il me semble que des mesures alternatives à la suppression sauf cas d'urgence des audiences notamment devant le tribunal de la famille seraient à mettre sur pied.

Il est tout à fait insupportable de considérer que le COVID 19 ne puisse donner lieu à une réflexion à ce niveau.

Il me semble que dans un état de droit nous avons à faire valoir qu'il convient de prendre des mesures certes mais qui sont compatibles avec la CEDH. Je n'ose pas imaginer sinon les recours à la Cour européenne des droits de l'homme à STRASBOURG.

Nivelles le 04/04/20